

## Val-des-Lacs, Caroline Champoux

---

**De:** MRC, Anne-Marie Charron  
**Envoyé:** 31 mars 2022 10:01  
**À:** Val-des-Lacs, Robert Belliveau  
**Cc:** Val-des-Lacs, Caroline Champoux  
**Objet:** Dossiers 10 et 14 Vente pour non-paiement de taxes 2022  
**Pièces jointes:** Recu.PDF; canura.pdf; TAXES\_MUNI\_SCOLAIRE.pdf

**Importance:** Haute

Bonjour Monsieur Béliveau,

Le présent courriel fait suite à votre message laissé à mon attention sur ma boîte vocale.

Relativement à votre dossier # 10, Monsieur Vincenzo Fazzari, ledit Monsieur a acquitté les taxes par notre entremise, lors de la procédure pour non-paiement de taxes en 2020, le montant comprenait vos taxes dues en date du 2 décembre 2020. Donc, toutes les taxes, pénalités, intérêts avant le 2 décembre 2020, doivent être purgées selon la Loi. Monsieur Fazzari vous doit les versements à partir du 29 mars 2021 seulement jusqu'au 24 mai 2022, car cette année notre vente se déroule le 2 juin 2022. Donc, je désire m'enquérir à vous à savoir si vous désirez toujours que ce dossier soit soumis à la vente pour non-paiement de taxes ??

Relativement à votre dossier #14, Mesdames Canura, ces dernières ont acquis ledit terrain lors de la vente pour non-paiement de taxes 2020 (2 DÉCEMBRE 2020), donc, les montants dus par l'ancien propriétaire Serge Gauthier ne peuvent être imputés à ces dames, vous trouverez le certificat d'adjudication ci-joint. De plus, à cause du délai de droit de retrait en faveur de l'ancien propriétaire (Serge Gauthier), ces dernières ont signé récemment l'acte de vente définitif et qui nécessite l'acquiescement des taxes dues à partir de l'adjudication au moment de la signature. Donc, ces dames vous doivent en date d'aujourd'hui le versement de mars 2022, uniquement. Il m'apparaît juridiquement douteux de soumettre ce dossier en vente pour taxes.

Dans l'attente de votre retour rapide sur la question.

Sincères salutations,

---

**Anne-Marie Charron LL.L.**  
**Technicienne juridique**

1255, chemin des Lacs, Mont-Blanc (Québec) J0T 1J2  
Tél.: (819) 425-5555 ou (819) 326-0666 poste 1021 / Téléc.: (819) 688-6590